

Arrêté n°2025- 636 -A

Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Ville de Montbrison à compter du 23/12/2025

Demande déposée le 25/08/2025

N° AT 042 147 25 00040

Par :	SAS DELORME M. Frédéric DELORME
Demeurant à :	7 rue Victor de Laprade 42600 MONTBRISON
Sur un terrain sis à :	7 RUE VICTOR DE LAPRADE 42600 MONTBRISON 147 BK 968

Monsieur le Maire de la Ville de MONTBRISON,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L111-7, L111-8, R111-19 à R111-19-26 et R 123-1 à R123-21,

VU la demande d'autorisation de travaux susvisée,

Vu l'avis défavorable de la Commission d'Arrondissement de Montbrison pour l'Accessibilité des personnes handicapées en date du 16/12/2025,

Considérant que les pièces du projet ne permettent pas de vérifier le respect de l'arrêté du 8 décembre 2014,

*ARRETE*

*Article unique :*

L'autorisation de travaux est REFUSEE.

Les travaux décrits dans la demande d'autorisation de travaux sus-visée ne peuvent pas être entrepris.

MONTBRISON, le 22 décembre 2025,

Pour le Maire,  
Gérard VERNET,  
Adjoint Délégué



La présente décision est transmise à la Direction Départementale des Territoires (bureau Construction Accessibilité) pour information et établissement de statistiques.